

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~  
Délibération n° 2017-10 du Comité syndical du vendredi 21 avril 2017

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
AFFECTATION DU RÉSULTAT  
BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mil dix sept le vingt et un avril à dix heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault - 2 Parc d'Activité de Camalcé - 34150 GIGNAC à l'invitation du Président en date du 31 mars 2017.

|                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etaient présents ou représentés :                                        | Francis BARDEAU, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Béatrice FABRE, Jacky GALABRUN, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX (représenté par Laurent DUPONT) Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER FERNANDO, Yolande PRULHIÈRE, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC (représenté par Agnès CONSTANT), Jean-François SOTO, Claude VALERO, Louis VILLARET, Michel SAINT PIERRE (représenté par Gérard CABELLO) |
| Absents ou excusés :                                                     | Christian BILHAC, Sébastien ANDRAL, Claude CARCELLER, Bernard FABREGUETTES (procuration à Louis VILLARET), Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Denis MALLET, Marie PASSIEUX (procuration à Nicole MORERE), Marie-Pierre PONS, Laurent SINTES                                                                                                                                       |
| Invités : 29 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17+2 procurations |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats,

Vu le compte administratif 2016 du budget principal établi par le Président en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Vu que les résultats de l'exercice avaient été repris par anticipation au budget 2017 et que ceux-ci avaient été estimés à :

- 340.000 euros en fonctionnement
- 33.200 euros en investissement

Vu que le budget principal a un budget annexe non personnalisé et qu'il convient de voter le compte administratif en lien avec les comptes administratif et de gestion de ce budget annexe Scot afin de tenir compte des résultats d'exécution cumulés.

Considérant qu'il est nécessaire d'approuver au préalable le compte de gestion 2016 transmis par Monsieur le Comptable Public de Clermont l'Hérault.

Le Comité Syndical  
Après en avoir délibéré,  
DÉCIDE  
A l'unanimité des suffrages exprimés  
Ils font apparaître les éléments suivants :



Compte tenu du résultat antérieur, le résultat à affecter pour 2016 est de 342.604.11 €.

- ✓ D'Approuver le compte de gestion du budget principal proposé par Monsieur le Comptable Public de Clermont l'Hérault dont les résultats sont conformes au compte administratif

▪ ET, hors la présence de Monsieur le Président,

- ✓ D'Approuver le compte administratif du budget principal 2016 qui présente les résultats suivants :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à partir de la publication

- Un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2016 de 342.604.11 €
- Un excédent d'investissement pour l'exercice 2016 de 33.842.77 €

**En fonctionnement,**

En dépenses, les prévisions budgétaires fixées à 1.176.302,07 € ont été réalisées à hauteur de 91% en dépenses, soit 1.070.621,05 €.

En recettes, les prévisions ont été réalisées à hauteur de 968.655,14 euros sur les 1.156.181,56 € inscrits (excédent reporté compris).

- Le résultat de la section de fonctionnement pour 2016 s'élève à - 101.965,91 €, le résultat de clôture à 342.604.11€

**En investissement,**

46.542,21 € de dépenses ont été inscrites en prévisions budgétaires. Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 6.617,82 € soient 14.2 %.

En recettes, 20.691, 11 € ont été réalisés sur les 46.542,21euros inscrits. Le résultat de la section pour 2016 est excédentaire de 14.073.29 et, compte tenu du report des exercices antérieurs de 19.769,48, le solde d'exécution de la section s'élève à 33.842,77 euros.

Compte tenu des restes à réaliser et des résultats des exercices précédents,

- ✓ De dire que, puisque le compte administratif fait apparaître une différence avec les résultats reportés par anticipation au BP 2017, les montants devront être régularisés lors de la prochaine décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2017 :
  - De + 2.604.11 € en fonctionnement
  - De + 642.77 € supplémentaires en investissement

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

|                                                |                                                | DEPENSES     |              | RECETTES     |                             |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement                      | A            | 1 114 927,79 | G            | 1 165 186,67                |
|                                                | Section d'investissement                       | B            | 40 731,29    | H            | 5 162,36                    |
|                                                |                                                | +            |              | +            |                             |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2014                     | Report en section de fonctionnement (002)      | C            | (si déficit) | I            | 394 305,94<br>(si excédent) |
|                                                | Report en section d'investissement (001)       | D            | (si déficit) | J            | 55 338,41<br>(si excédent)  |
|                                                |                                                | =            |              | =            |                             |
| TOTAL (réalisations + reports)                 |                                                | =A+B+C+D     | 1 155 659,08 | =G+H+I+J     | 1 619 993,38                |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)       | Section de fonctionnement                      | E            | 0,00         | K            | 0,00                        |
|                                                | Section d'investissement                       | F            | 0,00         | L            | 0,00                        |
|                                                | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016 | =E+F         | 0,00         | =K+L         | 0,00                        |
| RESULTAT CUMULE                                | Section de fonctionnement                      | =A+C+E       | 1 114 927,79 | =G+I+K       | 1 559 492,61                |
|                                                | Section d'investissement                       | =B+D+F       | 40 731,29    | =H+J+L       | 60 500,77                   |
|                                                | TOTAL CUMULE                                   | =A+B+C+D+E+F | 1 155 659,08 | =G+H+I+J+K+L | 1 619 993,38                |

ARRIVÉ LE :

15 MAI 2017

SOUS PREFECTURE LODEVE 34

Clermont l'Hérault, le 11 mai 2017  
 Le Président certifie sous sa responsabilité  
 La présente délibération exécutoire le 11 mai 2017

Le Président du Syndicat  
  
 Louis VILLARET

Publiée le 11 mai 2017  
 Transmise le 11 mai 2017